

Changement de prenom pour inscription sur livret de fammille

Par alilouya, le 23/08/2010 à 16:27

Bonjour,

je voudrais changer le prenom de mon fils qui n'est pas reconnue par l'etat marocain pour avoir la double nationnatlité fronco marocainne .acctuellement il n'est pas inscrit sur le livret de fammille marocain car le prenom n'etant pas arabe mon enfants a 7 ans maintenant j'ai deposer une requette aupres du consulat marocain a montpellier afin de deposer ma demande aux autorite competante marocainne la commission a refuser ma dmande donc je suis oubliger de lui chancher de porenom.

j'ai fait une demande de changement de prenom au tribunale de poerpignan il mon dit que je dois portais l'affaire par un avocat ,donc je ne c'est pas commebien de temps ca vas dirais et combien l'avocat va t'il me prendre est-ce que le tribunal va acceptait.?

pouriez vous me renseigner sur tous ca donc je vous remercie d'avance.

Par mimi493, le 23/08/2010 à 17:41

La demande de changement de prénom se fait par requête devant le JAF. Il faut avoir un motif légitime. Le votre est litigieux, le JAF pourrait refuser.